



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 2 juin 2022 à Roanne (Château de Matel)

- **Présents** : Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Marc MORETON - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Yvonne ARGAUD - Martin BOUCHET - Mohammed BOUGUERRA - Chantal DEGOULANGE - Marie-Pierre FOLLEAS - Jean-Louis FOREST - Serge FOURNY - Claudette JEANPIERRE - Sylvie ODIN-JONNARD - Jean-Paul PETIT - Pascal REBAUD - Didier ROTA - Michel TEIL - Habib TOUNSI.
Soit 19 membres présents.

- **Absents excusés** : Michel BARSOTTI - Fabrice BERTHON - Charles BOULOGNE - Alain CABERLON - Patrick GADEYNE - Henri OLAGNIER - Maurice PELISSIER - Antonio RODRIGUES - Christian THETIER.
Soit 9 membres absents excusés.

- **Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 13 février 2022**

Il est validé à l'unanimité.

- **Le point du président**

La réunion débute par une pensée amicale pour quelques absents pour raisons de santé, en particulier Gérard Lajoie et Maurice Pélissier. Mais les nouvelles sont plutôt rassurantes... Le président délégué, Francis Vidry, a provoqué au préalable une petite réunion du bureau pour rappeler le rôle que doit jouer la Délégation du Roannais et sa vraie valeur au sein du District. Le président du District, Thierry Delolme, en profite pour faire le point sur le fonctionnement des commissions, en souhaitant une meilleure communion et communication entre elles. Dans son esprit, seul compte le rendu aux clubs... Ainsi, aucun club ne doit se sentir lésé du fait de son appartenance à tel ou tel centre de gestion. Même s'il est impossible d'obtenir un traitement parfaitement similaire de part et d'autre du département, les commissions doivent tendre à harmoniser leur fonctionnement, en tenant compte des hommes et des femmes en place, mais en gardant en tête l'intangible égalité de traitement que nous devons aux clubs. Pour exemple, la Commission de Discipline qui doit préserver ses deux entités, au nord comme au sud du département. Marc Moreton, le responsable du « pôle disciplinaire », estime que les comptes - rendus de la commission roannaise ne sont parfois pas assez complets... alors que ceux de Saint-Etienne le sont parfois trop ! Le Président rappelle qu'au final, nous devons trouver le juste équilibre et tendre vers une uniformité de nos modèles rédactionnels...

- **Retour sur le centenaire**

T. Delolme tient d'abord à remercier la commission prévue à cet effet pour le remarquable travail effectué, en particulier ses membres féminins, le tout sous la houlette de G. Lajoie. Globalement, cette soirée historique fut un joli succès avec près de 3000 personnes qui ont notamment beaucoup apprécié l'exposition coordonnée par Christian Jouve et la qualité du buffet servi dans les travées du Zénith de Saint-Etienne. Quant à la prestation de Jason Chicandier, si son talent est indéniable et nullement remis en cause, le ton et les propos du comique stéphanois ont paru trop « osés » par une partie du public... Bien que le président Delolme, avait annoncé, dans les réunions de secteur, que nous allions « enlever la poussière au District », il convient néanmoins que tout n'était pas à la portée de toutes les oreilles... Financièrement, si les comptes ne sont pas encore bouclés, il semblerait que le budget prévisionnel ait été un peu dépassé, mais l'essentiel reste d'avoir permis cette belle rencontre du football ligérien, toutes générations confondues. A noter que l'exposition, composée d'une vingtaine de panneaux, pourra être mise à disposition des clubs ou instances qui souhaiteraient mettre en valeur ce siècle de souvenirs et d'évènements.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

- **Préparation de l'Assemblée Générale**

Pour l'Assemblée Générale qui se déroulera le vendredi 24 juin à L'Etrat, une réunion est programmée le jeudi 9 juin pour la préparation de la salle, l'Espace Gabriel Rouchon. Le président précise qu'il a invité l'ancien président de la Ligue, Bernard Barbet qui sera dignement honoré. Les courriers ont été envoyés à tous les clubs par le biais de leur mail officiel, tandis que les textes officiels suivront dès le mardi 7 juin, après correction, puis validation du Comité de Direction. Un diaporama sera préparé par le secrétariat, avec M. Pélissier, de même qu'un diaporama pour rendre hommage à nos disparus au cours de cette saison.

Les rôles sont ensuite répartis pour les différentes interventions à prévoir, aux côtés du président :

- Jean-Marc Allègre pour le budget
- Jean-Paul Petit pour les nouveaux règlements du « Foot Diversifié »
- Charles Boulogne pour les nouveaux règlements des jeunes
- Marc Moreton pour les modifications dans les règlements sportifs
- Paul Brideau pour la présentation des vœux

- **Assemblée de Ligue**

Après concertation de l'ensemble de ses membres et actant la carence de candidatures provenant des clubs, le Comité de Direction valide à l'unanimité la liste de ses représentants pour l'assemblée générale de la Ligue Aura du samedi 25 juin :

- Mmes. ARGAUD Yvonne – DEGOULANGE Chantal – JEANPIERRE Claudette - ODIN-JONNARD Sylvie
- MM. BOUGUERRA Mohamed – BOULOGNE Charles – BRIDEAU Paul – GADEYNE Patrick – LAJOIE Gérard – MORETON Marc – TOUNSI Habib – VIDRY Francis.
-

Examen des textes et vœux

- **Les championnats « Critérium »**

J.P. Petit résume les principaux changements qui interviendront dans les championnats du Foot Diversifié, en particulier le « Critérium » : désormais, les joueurs de cette catégorie seront titulaires d'une licence « libre » (comme les Seniors) ; 5 doubles licences (Loisir) seront cependant accordées ; 4 joueurs de – de 25 ans seront autorisés ; la FMI (Feuille Match Informatisée) sera obligatoire ; pas de prolongations en coupes...

- **Les règlements sportifs et des jeunes**

M. Moreton effectue la même démarche à propos des règlements pour les jeunes qui seront présentés à l'AG du District : U15 à 8 ; U16 D1 ; U18 D1.

Il précise également les modifications apportées aux règlements sportifs, en particulier sur les sanctions disciplinaires et la lutte contre la violence.

Il est à noter que la très récente réunion de la Commission de Révision Sportive (CRS) de la Ligue, en date du 24 mai, a finalement validé la possibilité d'accéder au championnat U20 R2, bien que le DLF ne dispose pas d'un championnat U20 D1. Cette tardive position a obligé la commission de révision des textes, animée par Jean Louis Coia et chapeauté par Marc Moreton, de rédiger dans l'urgence un ensemble de textes officialisant les mécanismes de montées. Ainsi le championnat U14D1 donnera accès au championnat U15 R2 ; le championnat U15 D1 au championnat U16R2 ; le tout nouveau championnat U16 D1 donnera accès au U18 D1, et le championnat U18 D1 au championnat U20 R2.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

• Les vœux des clubs

P. Brideau présente les différents vœux des clubs qui seront proposés à l'AG du District.

1- Vœu du St-Etienne BNP, Roche Polonia et Toranche concernant le Foot Diversifié :

Les textes proposés par la commission « Foot Diversifié » répondant aux attentes de ces clubs, il ne sera donc pas nécessaire de les traiter.

Validation par le Comité de Direction.

2- Vœu de Commelle/Vernay qui s'inquiète de la situation causée par les très nombreuses relégations à prévoir et propose d'instaurer deux poules de 12 équipes en D1 :

Cette situation est, en grande partie, la conséquence des « montées du Covid » et une importante relégation de Ligue. Même si le CD peut comprendre le désarroi causé par un si grand nombre de descentes, il serait extrêmement imprudent de modifier notre pyramide, en fonction des descentes ; de plus, une jurisprudence de ce type rendrait chaque fin de saison particulièrement conflictuelle. D'autre part, la création de deux poules de D1 affaiblirait forcément le niveau de cette catégorie, ce qui, à terme, amplifierait le phénomène.

Le Comité de Direction se prononce contre ce vœu.

3- Vœu de Hautes Chaumes pour une meilleure flexibilité pour un report de rencontre, avec une tolérance de deux journées à la discrétion des clubs pour un report ultérieur à la date de programmation :

Si l'on accordait une telle liberté dans la gestion des rencontres, les commissions sportives rencontreraient de très grandes difficultés de planification, sans compter toutes modifications induites sur la programmation des arbitres. De plus, nous risquerions de nous retrouver avec des fins de championnats perturbés par des rencontres non jouées, par manque de disponibilités de dates.

Sur le principe, le Comité de Direction se prononce contre ce vœu. Il propose cependant un aménagement de l'article 33 des règlements sportifs de la façon suivante :

« Sur la même journée officielle, des clubs peuvent se mettre d'accord pour changer l'heure et/ou avancer la date du match, mais, **en principe**, en aucun cas la repousser. **Toutefois, pour les plus bas niveaux de chaque catégorie de compétition, une demande de report pourrait être accordée A TITRE EXCEPTIONNEL par la commission compétente, à la condition impérative qu'une telle dérogation ne trouble en rien le bon déroulement de la compétition concernée.** »

4-Vœu de Etrat La Tour qui souhaiterait des modifications dans le règlement de la Coupe Valeyre/Léger, avec une répartition des équipes roannaises et stéphanoises respectant la représentation des licenciés.

Le président, T. Delolme, rappelle que cette coupe a été créée, pour ainsi dire, en ouvrant la Coupe du Roannais aux clubs stéphanois, sous une appellation rendant hommage à deux anciens présidents. Si depuis sa mise en place, elle a toujours été remportée par un club roannais, il appartient aux clubs stéphanois de tout mettre en œuvre pour la remporter, à la hauteur de la motivation des clubs du nord du département. Compte-tenu de sa récente mise en place, si l'on tient compte des deux années de « Covid », il serait prudent d'attendre quelques années afin d'évaluer si la parité en 8^{ème} de finale représente un réel avantage, mais pour l'instant, il est encore trop tôt pour le décréter.

Le Comité de Direction se prononce contre ce vœu.

• Les clubs labellisés

Michel Teil, le responsable de la Commission Technique, nous annonce la liste des 21 clubs détenteurs du « Label Jeunes » pour la saison 2022/23. Une réelle satisfaction qui signifie qu'un club de jeunes sur 5 l'a obtenu dans la Loire.

- Label féminin : Haut Forez – Saint-Galmier/Chamboeuf.
- Label masculin : Chambon Feugerolles Dervaux – Anzieux – Essor ; Roche/Saint-Genest ; Roannais Foot 42 ; Loire Forez ; Bourg Argental.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

- Labels masculin et féminin : Andrézieux/Bouthéon ; As. Saint-Etienne ; Fc Saint-Etienne ; Ecotay/Moingt ; Riorges ; Saint-Paul-en-Jarez ; Firminy ; Sorbiers/Talaudière ; Saint-Just/Saint-Rambert ; Filerin ; Saint-Chamond ; Sury-le-Comtal.

- **Félicitations**

Pour conclure cette réunion, T. Delolme tient, au nom de l'ensemble du Comité de Direction, à adresser ses félicitations à toutes les équipes qui accèdent à l'échelon supérieur, en particulier l'Us Feurs qui monte en Nationale 3.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Secrétaire Général,

Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,

Thierry DELOLME